

L.51

**REMEDES A LA PORTEE DE TOUS ?
QUELQUES REPONSES DE LA SOCIETE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**

Guibert M.S.

Musée de la Pharmacie, 15 avenue Charles Flahault, BP 14491, 34093 Montpellier cedex 5, France

L'accès aux soins pour les plus pauvres a suscité et suscite encore, de la part de la société, des réponses appropriées à l'époque, aux mentalités, au niveau d'instruction et aux réalités économiques et/ou législatives.

A travers quelques exemples, du XVIIème siècle à nos jours, nous verrons comment la société française a pu résoudre quelques problèmes, puis a su évoluer pour s'adapter à la mondialisation.

Ainsi, à Montpellier, de la fin du XVIIème jusqu'au milieu du XXème siècle, l'Œuvre de la Miséricorde distribuait gratuitement des remèdes aux nécessiteux de la ville. La législation actuelle, par l'institution de l'Aide Médicale Gratuite (AMG) puis de la Couverture Médicale Universelle (CMU), a rendu cette institution obsolète en France. Mais l'on peut s'interroger sur la distribution de médicaments dans les pays en voie de développement.

Un autre exemple, consiste dans la diffusion des connaissances médicales pour le public : des livres de Madame Fouquet à internet, comment apprendre à se soigner à peu de frais ?